

S'INSCRIRE À L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Roanne



Opération Tranquillité Absence (OTA) permet de partir en vacances en s'absentant de son domicile, qu'une patrouille de police effectuera des rondes régulières à son domicile.

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Opération Tranquillité Absence (OTA), pourquoi ?

Agglo



Cette opération est ouverte à tous ceux qui s'absentent de leur domicile pour partir en vacances.

Où faire ma demande ?

Les habitants de Roanne pourront effectuer leur demande auprès de la Police Municipale.

ATTENTION : vous devrez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, IL N'EST PAS POSSIBLE DE FAIRE SA DEMANDE EN LIGNE, PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL.



Police municipale

Forum Sébastien Nicolas
42300 Roanne

0477232145

Courriel

Du lundi au vendredi de
9h à 12h00 et de 13h30 à
16h00 (fermeture le
vendredi après midi).

Que se passe-t-il ensuite ?

Une fois la demande déposée, une patrouille de police passera de manière aléatoire devant chez vous afin de s'assurer que tout est en ordre.

Ces patrouilles sont également un moyen de dissuasion pour les éventuels cambrioleurs.

En cas de problème constaté, vous êtes prévenu immédiatement par téléphone.

Quel est le coût ?

Ce service est totalement gratuit.



[SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE](#)

